

Modes de déploiement, Cegid présent sur tous les fronts

Au-delà des technologies et des fonctionnalités, Cegid propose également aux entreprises un choix complet dans le domaine des modes de déploiement : le système client/serveur, les solutions web access ou le mode hébergé.

Cegid propose aujourd'hui simultanément 3 modes de déploiement pour ses solutions logicielles : la formule « traditionnelle » du client/serveur, les solutions de web access et le mode hébergé, autrement appelé Software as a Service (SaaS).

De quoi parle-t-on ? Si l'on s'en tient aux définitions les plus simples, les entreprises ont aujourd'hui le choix entre 3 formules.

- Le mode client/serveur, qui concerne les architectures informatiques traditionnelles. Si la préservation des investissements déjà réalisés et les mécanismes d'amortissement impliquent que les entreprises poursuivent à utiliser ce modèle, l'évolution du vocabulaire laisse peu de doute sur la pérennité de la formule : on parle désormais de « client lourd », l'adjectif « lourd » désignant notamment le coût total de possession (TCO), qui comprend entre autres les coûts d'acquisition, d'administration et de maintenance.
- Les « web services », qui permettent aux applications de dialoguer à distance via Internet, et ce indépendamment des plates-formes et des langages. Les transactions

sont dans ce cas accessibles par l'échange de documents XML entre deux adresses URL.



- Le mode hébergé, qui ouvre de nouvelles perspectives avec la montée en puissance du modèle SaaS. Concrètement, il s'agit d'une évolution du modèle ASP (Application Service Provider) : les logiciels sont directement conçus pour être utilisés en mode « web » et il est possible d'intégrer des fonctions spécifiques. Au-delà, le mode hébergé conserve ses atouts : pas de maintenance,

pas de frais d'exploitation et d'hébergement. Autrement dit, il s'agit d'une forme évoluée du « paiement à l'utilisation ».

En l'occurrence, Cegid a voulu que le choix du mode de déploiement n'ait aucune incidence sur les conditions dont bénéficient les entreprises. De fait, tous les partenaires de l'éditeur proposent également les 3 modes de déploiement. Dans ce contexte, le mode hébergé peut faire valoir tous ses atouts. « Cette formule est désormais mature et offre de nouvelles possibilités, explique Eric Valion, Directeur du Marché ERP chez Cegid. Cela concerne à la fois la réduction des coûts d'administration, la facilité et la transparence des mises à jour ou la limitation des coûts d'infrastructures. De plus, le mode hébergé permet d'enrichir régulièrement l'ERP avec de nouvelles fonctions, dans les domaines du travail collaboratif ou du décisionnel, par exemple, sans compter que les clients ont dans ce contexte accès aux différentes bases de données de Cegid ».

Retrouvez tous les articles que Cegid met à la disposition des PME sur :

<http://faceface.cegid.fr>